

Commune de Gourdon en Quercy (Lot)
COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du jeudi 20 novembre 2014 à 20 heures 00
publié le 24 novembre 2014
(Article L2121-25 du code général des collectivités territoriales)

*L'an deux mil quatorze, le vingt novembre, à vingt heures,
le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.*

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 19

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 27

Date de la convocation : mercredi 12 novembre 2014

Date d'envoi par courrier électronique : jeudi 13 novembre 2014

Étaient présents (19) : Madame Marie-Odile DELCAMP, Madame Nadine SAOUDI, Monsieur Michel CAMMAS, Madame Nathalie DENIS, Monsieur Christian LALANDE, Monsieur Jean-Pierre COUSTEIL, Monsieur Bernard BOYÉ, Madame Michèle DA SILVA, Madame Anne-Marie CHIMIRRI, Monsieur Marc VOIRIN, Monsieur Alain DEJEAN, Madame Georgina MURRAY, Monsieur Philippe DELCLAU, Madame Cécile PAGÈS, Monsieur Joris DELPY, Madame Sylvie THEULIER, Madame Josiane CLAVEL-MARTINEZ, Madame Paola BÉNASTRE, Monsieur Lionel BURGER (arrivé à 20 heures 25), *formant la majorité des membres en exercice.*

Étaient excusés (8) et était absent (0) : Monsieur Jacques GRIFFOUL (pouvoir à Monsieur Philippe DELCLAU), Madame Delphine SOUBIROUX-MAGREZ (pouvoir à Madame Michèle DA SILVA), Madame Liliane LEMERCIER (pouvoir à Madame Anne-Marie CHIMIRRI), Monsieur Daniel THÉBAULT (pouvoir 2 à Monsieur Jean-Pierre COUSTEIL), Madame Gabrielle FIGUEIREDO (pouvoir à Madame Marie-Odile DELCAMP), Madame Alexandra CERVELLIN (pouvoir à Madame Nadine SAOUDI), Monsieur Jean-Louis CONSTANT (pouvoir à Madame Sylvie THEULIER), Monsieur Patrice MAURY (pouvoir à Madame Paola BÉNASTRE).

En application de l'article L.2121-15 du *code général des collectivités territoriales*, assistait à la séance Monsieur Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

A – Nomination d'un(e) secrétaire de séance

Madame Paola BÉNASTRE est élue secrétaire de séance, *à l'unanimité.*

B – Adoption du procès-verbal de la séance du 22 octobre 2014 : *adopté à l'unanimité*

DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DEPUIS LE 16 OCTOBRE 2014 :

Communication au conseil municipal

01 – Décision n° 31 – Patrimoine – Bail d'habitation – Madame Christelle DAQUIN : *pris acte.*

02 – Décision n° 33 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Claude FOURNIER : *pris acte.*

03 – Décision n° 34 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – M. Raymond WRIGHT : *pris acte.*

04 – Décision n° 35 – Droit de préemption urbain – Déclaration d'intention d'aliéner – SCI GT : *pris acte.*

QUESTIONS À L'ORDRE DU JOUR

BUDGET - FISCALITÉ

01 – Budget principal – Admission en non valeur – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

02 – Budget de l'assainissement – Admission en non valeur – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

03 – Budget de l'eau – Admission en non valeur – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

URBANISME – PLAN LOCAL D'URBANISME – TRAVAUX

04 – Eau potable – Plan d'action de réduction des fuites – Demande de subvention – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

05 – Église Saint-Pierre – Paratonnerres – Vérification – Devis AMPI-FOUDRE – Avis du conseil : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

06 – Roquemeyrine – Attribution du marché public de travaux pour l'aménagement du centre équestre – Information au conseil municipal : *pris acte.*

GOUVERNANCE – PERSONNEL

07 – Communauté de Communes Quercy-Bouriane – Accueil de loisir sans hébergement – Convention pour la mise à disposition de locaux et de personnel – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

08 – Communauté de Communes Quercy-Bouriane – Convention de mise à disposition de personnel communautaire dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

09 – Crèche parentale – Animation musicale – Convention – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

10 – Payrignac – Animation musicale – Convention – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité des vingt-six votants.*

Monsieur Lionel BURGER intègre l'assemblée

11 – Syndicat mixte de la Bouriane, de Payrac et du Causse – Rapport sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable pour 2013 – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité des vingt-sept votants.*

ÉCOLES – SPORTS – VIE ASSOCIATIVE

12 – Écoles – Motion pour la sauvegarde des écoles en milieu rural – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

QUESTIONS COMPLÉMENTAIRES

13 – Caisse d'Épargne – Ligne de trésorerie interactive – Souscription – Autorisation au Maire à signer : *adopté vingt-trois voix pour et quatre abstentions (M^{mes} Paola BÉNASTRE et Sylvie THEULIER, Messieurs Patrice MAURY et Jean-Louis CONSTANT).*

14 – Sargone-Nord – Vente d'un terrain appartenant au domaine privé communal : *adopté à l'unanimité.*

15 – La Poussie – Vente d'un terrain appartenant au domaine privé communal : *adopté à l'unanimité.*

16 – Projet urbain partenarial – Monsieur Patrick BOUY – Autorisation au Maire à signer : *adopté à l'unanimité.*

17 a – Urbanisme – Fiscalité – Taxe d'aménagement communale – Délibération fixant le taux et les exonérations facultatives – Outil de financement des équipements publics de la commune – Avis du conseil municipal : *adopté à l'unanimité.*

17 b – Urbanisme – Fiscalité – Taxe d'aménagement communale – Délibération par secteurs instaurant un taux compris entre un pour cent (1%) et cinq pour cent (5%) – Avis du conseil municipal : *adopté vingt-trois voix pour et quatre abstentions (M^{mes} Paola BÉNASTRE et Sylvie THEULIER, Messieurs Patrice MAURY et Jean-Louis CONSTANT).*

17 c – Urbanisme – Fiscalité – Taxe d'aménagement communale – Délibération motivée par secteurs instaurant un taux supérieur à 5 % / dans la limite de 20 % – Avis du conseil municipal : *adopté vingt-trois voix pour et quatre abstentions (M^{mes} Paola BÉNASTRE et Sylvie THEULIER, Messieurs Patrice MAURY et Jean-Louis CONSTANT).*

18 – Urbanisme – Électricité réseau distribution France – Occupation du domaine privé communal – Régularisation - Convention de servitude – Autorisation au Maire à signer la procuration pour constituer la servitude : *adopté à l'unanimité.*

Madame le Maire demande à l'assemblée si elle désire poser d'autres questions diverses.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, Madame le Maire lève la séance à 21 heures 25.

Le Maire,

Marie-Odile DELCAMP